



HAL
open science

Une nouvelle France à aménager

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Une nouvelle France à aménager. Population et avenir, 2008, 689, pp.4-7 et 20. 10.3917/popav.689.0004 . halshs-01251381

HAL Id: halshs-01251381

<https://shs.hal.science/halshs-01251381>

Submitted on 6 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une nouvelle France à aménager

La politique d'aménagement du territoire français peut-elle, au XXI^e siècle, s'appuyer sur le même diagnostic que lors de sa fondation au milieu du XX^e siècle ? L'analyse de l'évolution de trois indicateurs essentiels met en évidence combien la réponse à cette question ne peut être que négative.

par Gérard-François DUMONT*

Des accroissements très différents selon les départements en 60 ans

En 60 ans, de 1946 à 2006, la population de la France métropolitaine gagne 20 millions d'habitants, passant de 40 500 000 à 61 000 000, s'accroissant donc en moyenne de 51 %. Cette augmentation est due aux effets conjugués de la croissance naturelle – donc du renouveau démographique d'après-guerre – mais aussi des conséquences de l'augmentation de l'espérance de vie, et des apports migratoires. Pourtant, il existe des différences notables d'accroissement démographique selon les 96 territoires départementaux¹. 56 départements ont connu un accroissement démographique négatif ou inférieur à la moyenne nationale, et 40 départements une croissance égale ou supérieure à la moyenne nationale.

► Douze départements en dépeuplement

Hormis Paris, les départements en dépeuplement, qui ont subi une forte émigration rurale et ont une composition

par âge plus vieillie que la moyenne nationale, sont tous à dominante rurale, soit :

- Neuf départements en contiguïté du Massif central et de ses franges, soit l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, la Creuse, la Haute-Loire, l'Indre, la Lozère et la Nièvre. Les deux principales causes de la baisse de la population sont l'émigration en raison de la déprise rurale qui affecte ces territoires et le vieillissement.
- Un département rural du sud-ouest de la France, le Gers, relativement à l'écart des axes de communication.
- La Haute-Corse avec une économie à dominante agricole et l'isolement relatif de l'île de Beauté, lié à son insularité, comme éléments explicatifs.
- Enfin, Paris a perdu des habitants pour de toutes autres raisons : transformation de logements en bureaux, diminution particulièrement intense du nombre de personnes par ménage, moindre disponibilité d'espace, coûts du foncier et de l'immobilier...

► Vingt-sept départements à faible croissance

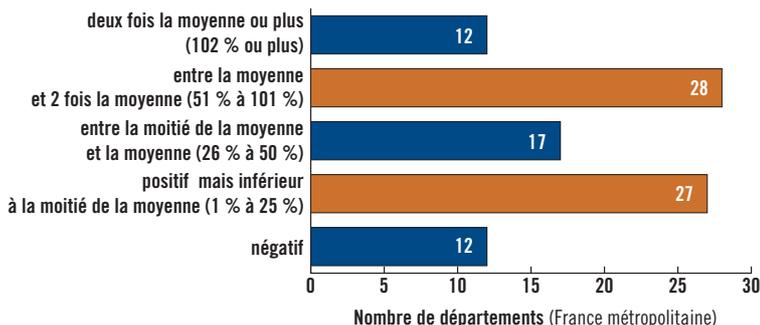
Vingt-sept départements comptent un accroissement démographique positif, mais inférieur à la moitié de la moyenne nationale, donc à 26 %. Ils constituent souvent un espace de transition entre les onze départements ruraux en perte démographique et des départements plus attractifs, à l'évolution plus proche de la moyenne nationale. Leur géographie permet de distinguer :

- Neuf départements non littoraux de la moitié Ouest de la France, soit six départements contigus qui sont, du nord au sud, les Deux-Sèvres, la Charente, la Haute-Vienne, bien qu'elle compte une capitale régionale, Limoges, la Dordogne, le Lot, le Lot-et-Garonne, et quatre départements peu éloignés de cet ensemble : le Cher, le Tarn, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées. Contrairement à leurs voisins occidentaux, ces départements ne bénéficient pas du capital attractif que constitue la façade océanique.
- Cinq départements du Nord-Ouest, dont trois littoraux de la Manche, le Finistère, les Côtes d'Armor et la Manche ainsi que deux autres non littoraux, la Mayenne et l'Orne. Aucun de ces départements ne dispose d'une capitale régionale.
- Onze départements du Nord ou de la moitié est de la France comprenant de nombreux bassins anciennement industriels (charbon, métallurgie, textile), donc avec des difficultés de reconversion et des départs de population vers les espaces méridionaux : le Pas-de-Calais dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'Aisne en Picardie, les Ardennes et la Haute-Marne en Champagne-Ardenne, la Meuse et les Vosges en Lorraine, la Haute-Saône et le Jura en Franche-Comté, la Saône-et-Loire en Bourgogne et la Loire et l'Ardèche en Rhône-Alpes.
- Enfin, la Corse-du-Sud n'est pas, comme la Haute-Corse, en déclin démographique, sans doute grâce aux fonctions administratives d'Ajaccio, à la fois capitale départementale et de la collectivité territoriale de Corse, et à un développement touristique plus important.

* Université de Paris-IV-Sorbonne.

1. La France métropolitaine comptait moins de 96 départements en 1946, puisque les départements qui ont succédé à la Seine et à la Seine-et-Oise n'étaient pas encore créés, et la Corse formait un seul département. Mais nous avons pris en compte les populations des départements en 1946 dans leur territoire actuel.

1. LA GRANDE DISPERSION DES ACCROISSEMENTS DÉMOGRAPHIQUES SELON LES TERRITOIRES ENTRE 1946 ET 2006



► Dix-sept départements à croissance limitée

Dix-sept départements ont une croissance démographique inférieure à la moyenne nationale (51 %), mais supérieure à la moitié de cette moyenne (25 %). Leur géographie est souvent intermédiaire entre les départements précédents et ceux à croissance supérieure à la moyenne. Ils sont situés au voisinage de l'Île-de-France ou d'autres départements à l'armature urbaine développée.

- Sept départements se trouvent sur le pourtour du Bassin parisien, soit la Seine-Maritime, la Somme, la Marne, l'Aube, l'Yonne, le Loir-et-Cher et la Sarthe. La dynamique francilienne s'est effectuée à leur détriment et leur éloignement relatif ne les fait guère bénéficier, sauf exceptions comme le nord de l'Yonne avec le Sénonais, du processus de paraurbanisation, qui entraîne le peuplement d'espaces à la morphologie rurale mais situés dans l'aire d'influence spatio-économique francilienne.

- Quatre départements du littoral Atlantique, Morbihan, Vendée, Charente-Maritime, Landes, sans métropole régionale, où la venue de retraités permet de compenser une certaine émigration des jeunes.

- Quatre départements où l'armature urbaine amortit une évolution relative défavorable. Dans le Nord et le Puy-de-Dôme, l'attractivité de la capitale de région, respectivement Lille et Clermont-Ferrand, contribue à limiter les effets négatifs dus aux héritages industriels. La Vienne, malgré une faible tradition économique, profite de l'effet « Futuroscope »² ; la Meurthe-et-Moselle bénéficie du rôle de Nancy, qui n'est pas capitale de la Lorraine, mais en exerce certains attributs, étant par exemple le siège de l'Académie.

- Enfin, deux départements du Sud-Ouest, Tarn-et-Garonne et Aude, ont bénéficié, pour le premier, de la proximité de Toulouse et, pour le second, d'un relatif héliotropisme positif.

► Vingt-huit départements en nette croissance

La géographie des vingt-huit départements qui comptent une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale, mais inférieure au double de cette moyenne, donc entre 51 % et 101 %, se présente ainsi.

- Deux départements, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, s'inscrivent dans la périurbanisation parisienne.

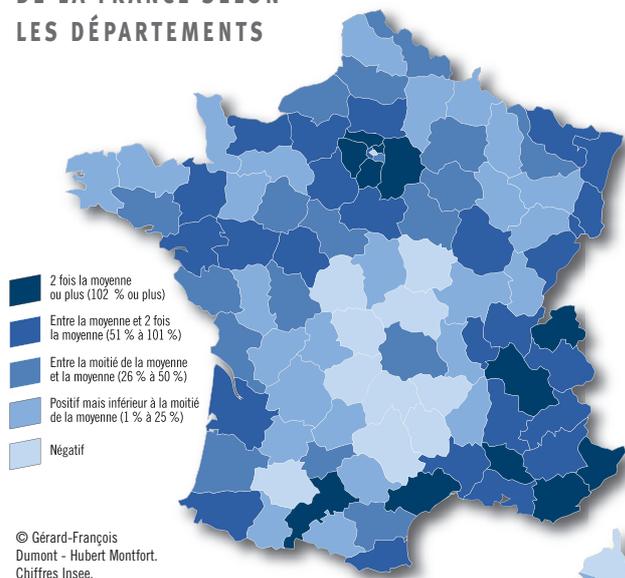
- Trois départements du Bassin Parisien, l'Eure-et-Loir, l'Eure et l'Oise additionnent d'abord le bénéfice de la décentralisation d'entreprises parisiennes, puis de la paraurbanisation.

- Onze départements à capitale régionale ont profité de la décentralisation politique : le Calvados avec Caen, le Loiret avec Orléans, la Moselle avec Metz, le Bas-Rhin avec Strasbourg, la Côte d'Or avec Dijon, le Doubs avec Besançon, le Rhône avec Lyon, les Bouches-du-Rhône avec Marseille, la Gironde avec Bordeaux, la Loire-Atlantique avec Nantes et l'Ille-et-Vilaine avec Rennes.

- Trois départements disposent de villes importantes : deux (le Maine-et-Loire avec Angers, l'Indre-et-Loire avec Tours) appartiennent à des régions dont la capitale n'est pas macrocéphalique et le troisième présente une armature urbaine se combinant avec de l'héliotropisme positif : les Pyrénées-Atlantiques avec d'une part Bayonne-Biarritz-Anglet et, d'autre part, Pau. Ce département des Pyrénées-Atlantiques pourrait aussi entrer dans la catégorie suivante, car il bénéficie aussi de son caractère frontalier, valorisé depuis l'entrée de la péninsule Ibérique dans l'Union européenne.

- Trois départements frontaliers de pays contribuant à leur dynamique : le Haut-Rhin frontalier de l'Allemagne et de la Suisse, le Territoire de Belfort et l'Ain frontaliers avec la Suisse.

2. L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE SELON LES DÉPARTEMENTS



- Enfin, six départements du sud-est et le département français le plus méridional ont notamment profité de l'attirance pour le massif alpin (Savoie, Drôme, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes) ou de l'héliotropisme positif (Gard et Pyrénées-Orientales).

► Douze départements à très forte croissance démographique

Les douze départements à croissance égale ou supérieure au double de la moyenne nationale (102 % ou plus) sont concentrés de façon remarquable sur le territoire français, à la fois en Île-de-France et au Sud d'une ligne Genève-Pau.

- On trouve d'abord un ensemble presque compact formé par cinq des huit départements de l'Île-de-France, avec les croissances démographiques les plus fortes des 96 départements métropolitains³. Ce résultat marie l'attirance francilienne, le desserrement parisien, ainsi que l'immigration internationale⁴.

- Un département, la Haute-Savoie, additionne les effets de la proximité suisse, qui offre notamment des emplois et la connexion permise par l'aéroport international de Genève, et les nombreux investissements de mise en valeur de la montagne.

- Un département, l'Isère, combine l'essor de l'attirance alpine aux choix effectués par Grenoble pour un développement dans les hautes technologies.

- L'Hérault et les Alpes-Maritimes, comme l'Isère, profitent d'une stratégie de développement local tournée vers l'économie de la connaissance (technopole de Montpellier, Sophia-Antipolis pour les Alpes-Maritimes), à laquelle s'ajoutent les effets de l'héliotropisme positif, symbolisé dans l'Hérault par une commune entièrement nouvelle, La Grande-Motte. Les Alpes-Maritimes bénéficient en outre d'effets frontaliers.

- Dans le Var et le Vaucluse, le principal facteur est l'héliotropisme positif, même si s'est ajoutée, comme dans les départements méridionaux précédemment cités, l'arrivée des rapatriés au début des années 1960.

- Enfin, les choix de décentralisation dans l'aéronautique forment la principale explication de la forte croissance de la Haute-Garonne.

Dossier

2. Dumont, Gérard-François, *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Paris, Éditions Ellipses.

3. Aux quatre premiers rangs : 306 % pour l'Essonne, puis 235 % pour le Val d'Oise, 224,1 % pour les Yvelines, 211 % pour la Seine-et-Marne et, loin derrière, au douzième rang, la Seine-Saint-Denis, avec 103 %.

4. Dumont, Gérard-François, « L'immigration étrangère en France et le développement des territoires », *Futuribles*, n° 343, juillet-août 2008.

Une nouvelle France à aménager

La comparaison des accroissements démographiques selon les départements entre 1946 et 2006 met donc en évidence une très importante dispersion entre des départements ayant perdu de la population jusqu'aux quatre qui ont plus que doublé la leur. Les résultats tiennent à la combinaison de plusieurs processus que l'on peut distinguer en anciens (la macrocéphalie parisienne, la décentralisation des entreprises parisiennes, le desserrement de Paris et la périurbanisation francilienne, la politique des métropoles d'équilibre) et plus récents, c'est-à-dire ayant commencé pour l'essentiel au début des années 1980 (ouverture européenne, métropolisation, régionalisation, héliotropisme positif, litturbanisation).

Pour mieux comprendre les changements considérables intervenus en 60 ans, comparons les densités des départements aux mêmes dates.

La dispersion croissante des densités

En l'espace de soixante ans, la densité moyenne en France métropolitaine est passée de 74 à 112 habitants au km², chiffre qui traduit l'augmentation du peuplement français de 51 %. Mais la répartition des 96 départements de métropole par strate de densité est de plus en plus inégale comme le montre une répartition en cinq catégories, deux en dessous de la moyenne et trois au-dessus⁵.

► Un quasi-doublement des départements relativement très peu densifiés

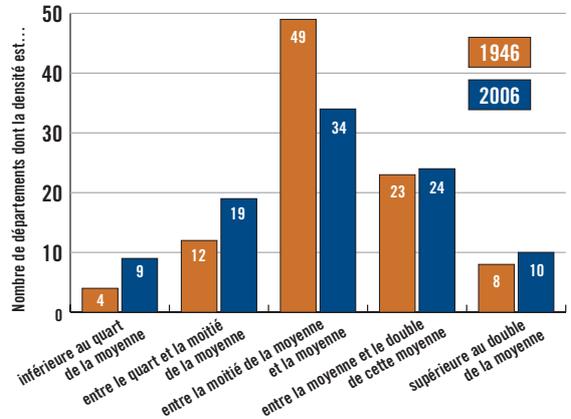
Le nombre des départements relativement très peu densifiés, c'est-à-dire ayant une densité inférieure à la moitié de la moyenne, passent de 16 en 1946 (densité inférieure à 37 habitants/km²) à 30 en 2006 (densité inférieure à 56 habitants/km²).

En 1946, les seize départements très peu densifiés ne forment nullement une continuité et correspondent à des régions agricoles et souvent isolées du Massif central ou de ses franges (Creuse, Cantal, Lozère, Aveyron, Lot, Nièvre avec l'Yonne limitrophe), de l'extrême Sud-Ouest agricole (Landes, Gers, Ariège), du Nord-Est en déprise (Meuse, Haute-Marne), des Alpes (Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence), ainsi que la Corse dans sa totalité.

En 2006, aux seize départements de 1946, s'en rajoutent quatorze qui ne sont pas tous ancrés dans le rural mais vivent la restructuration de leur tissu industriel : l'Allier ou le Cher, ou des départements du Nord-Est (Ardennes, Jura). Se dessine alors un méridien central plus ou moins large des faibles densités des Ardennes à l'Ariège et aux Hautes-Pyrénées, en passant par la Bourgogne et le Massif Central. Ce méridien presque continu évite seulement des départements comptant une capitale régionale (Marne, Côte-d'Or, Puy-de-Dôme et Haute-Garonne) ou bénéficiant d'une contiguïté avec le département de cette capitale (Tarn, Tarn-et-Garonne). Les autres nouveaux départements de cette catégorie se présentent presque en continuité de ce méridien : Haute-Saône, Jura ou plus loin, l'Orne. La carte des très faibles densités relatives, qui se cantonnait en 1946 aux territoires en déprise rurale, s'est étendue en 2006 à des départements d'anciens bassins industriels.

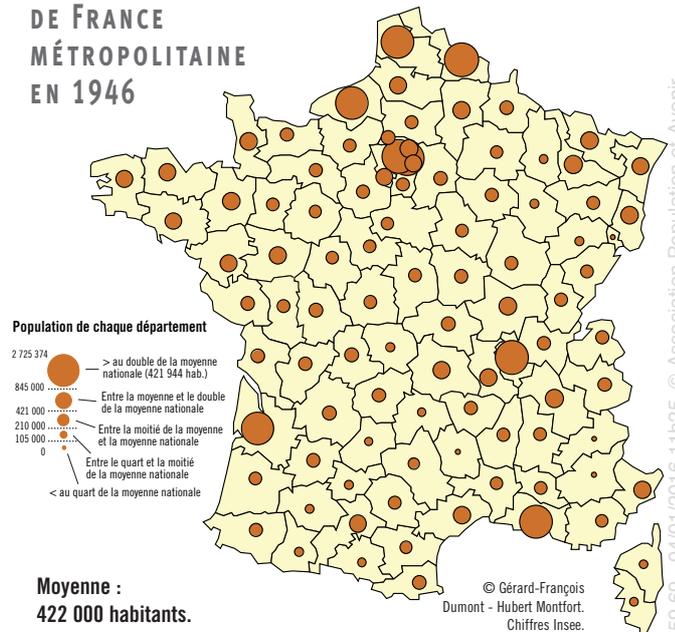
Comme le nombre de départements relativement très peu densifiés augmente, celui des départements relativement peu denses diminue.

3. LA RÉPARTITION DES 96 DÉPARTEMENTS PAR STRATE DE POPULATION PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE



© Gérard-François Dumont, chiffres Insee France métropolitaine.

4. LA POPULATION DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 1946



► Forte diminution du nombre de départements relativement peu denses

En effet, les départements dont la densité est comprise entre la moitié de la moyenne et la moyenne nationale sont beaucoup moins nombreux en 2006 (33 départements avec une densité comprise entre 56 et 111 habitants/km²) qu'en 1946 (54 départements entre 37 et 73 habitants/km²). La dispersion par le bas autour de la moyenne nationale s'est donc accentuée.

En 1946, ces 54 départements couvraient une grande moitié de la France, dégageant une impression de relative homogénéité de densité. Ils se répartissaient dans tous les ensembles que l'on ne dénommait pas encore régions, à l'exception du Nord-Pas-de-Calais et de l'Alsace. Comme, en 2006, bon nombre de ces 54 départements ont glissé dans la catégorie des relativement très peu densifiés, les 33 restant forment un ensemble considérablement réduit.

5. Cf. les deux cartes page 20 de cette revue.

6. Dumont, Gérard-François, avec la collaboration de Chalard, Laurent et Population & Avenir, *Les métropoles régionales intermédiaires en France : quelle attractivité ?*, Paris, La Documentation française, 2007.

7. Néologisme retenu, le préfixe « para » signifiant en grec « à côté de ». Cf. Wackermann, Gabriel (direction), *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Ellipses, 2005.

► Augmentation du nombre des départements relativement denses

En 1946, les 14 départements relativement denses, donc à la densité comprise entre la moyenne et le double de cette moyenne nationale, c'est-à-dire entre 74 et 149 habitants/km², se concentrent dans trois types d'aires géographiques :

- La Bretagne historique (Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique),
- Le Nord-Est et ses fortes densités grâce à un développement économique original calqué sur le modèle allemand (Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Territoire de Belfort),
- Un département dans l'orbite économique de Paris, la Seine-Maritime, et cinq autres disposant d'une ville de taille significative (Gironde, Haute-Garonne, Hérault, Loire et Alpes-Maritimes).

En 2006, les départements relativement denses, entre 112 à 223 habitants/km², sont au nombre de 20. Tandis que le Morbihan est passé dans une catégorie inférieure et le Bas-

Rhin dans une catégorie supérieure, se sont ajoutés des départements bénéficiant de l'extension métropolitaine de Paris, Oise et Seine-et-Marne, ou plus loin, le Calvados, de l'héliotropisme positif, Gard, Vaucluse, d'effets de frontière (Haute-Savoie) ou d'une habile stratégie de développement (Isère). En revanche, se retrouvent dans cette catégorie des départements moins bien classés relativement en 2006 qu'en 1996, le Finistère et le Pas-de-Calais.

► Quasi-stabilité des départements relativement très denses

Cette catégorie, dont la densité est comprise entre le double de la moyenne et cinq fois la moyenne nationale, perd deux départements en soixante ans, passant de 8 départements en 1946 (densité comprise entre 150 et 370 habitants/km²) à 6 départements en 2006 (densité comprise entre 224 et 560 habitants/km²).

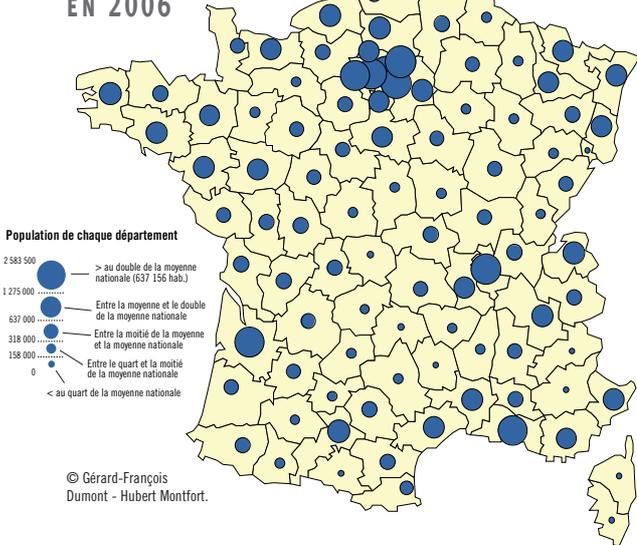
Entre ces deux dates, le Val d'Oise, les Yvelines et l'Essonne passent dans la catégorie supérieure des très hautes densités, notamment sous l'effet du développement et de la parurbanisation francilienne. Selon une évolution inverse, le Finistère et le Pas-de-Calais passent dans la catégorie inférieure des départements relativement denses. Enfin, les Alpes-Maritimes, le Bas-Rhin et le Territoire de Belfort viennent s'ajouter à cette catégorie en 2006.

► Les départements à très hautes densités uniquement dans la région capitale

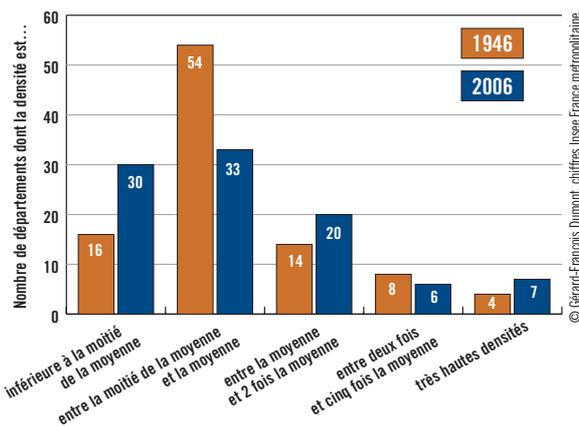
La géographie des départements à très haute densité, donc supérieure à cinq fois la moyenne nationale, ne change pas. Certes, le nombre de ce type de département passe de 4 en 1946 (densité supérieure à 370 habitants/km²), soit Paris et les 3 départements de la Petite couronne, à 7 en 2006 (densité supérieure à 560 habitants/km²), mais les nouveaux (Val d'Oise, Yvelines et Essonne) sont tous situés dans l'Île-de-France.

La France de 2006 se présente donc comme une nouvelle France par rapport à celle de 1946. Le trait principal provient d'un écart croissant de peuplement et de densité résultant de taux fort divergents d'accroissement démographique. En 60 ans, la surreprésentation démographique du cœur de l'agglomération parisienne s'est étendue à l'Île-de-France. À l'opposé, la France relativement sous-peuplée a doublé sa surface et représente désormais presque le tiers de l'Hexagone. Une troisième évolution notable peut se résumer à la métropolisation⁶ qui semble transformer une France au peuplement assez homogène sur une large moitié du territoire en 1946 à une France du XXI^e siècle qui se caractérise par une sorte d'archipel de peuplement, les territoires départementaux bénéficiant d'une métropole dynamique creusant l'écart avec les espaces environnants. Il résulte de ces évolutions une nouvelle France à aménager. ●

5. LA POPULATION DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 2006



6. LA RÉPARTITION DES 96 DÉPARTEMENTS PAR STRATE DE DENSITÉ PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE



Lexique

Héliotropisme positif : tendance de populations à des migrations résidentielles vers des territoires ayant des ensoleillements plus importants.

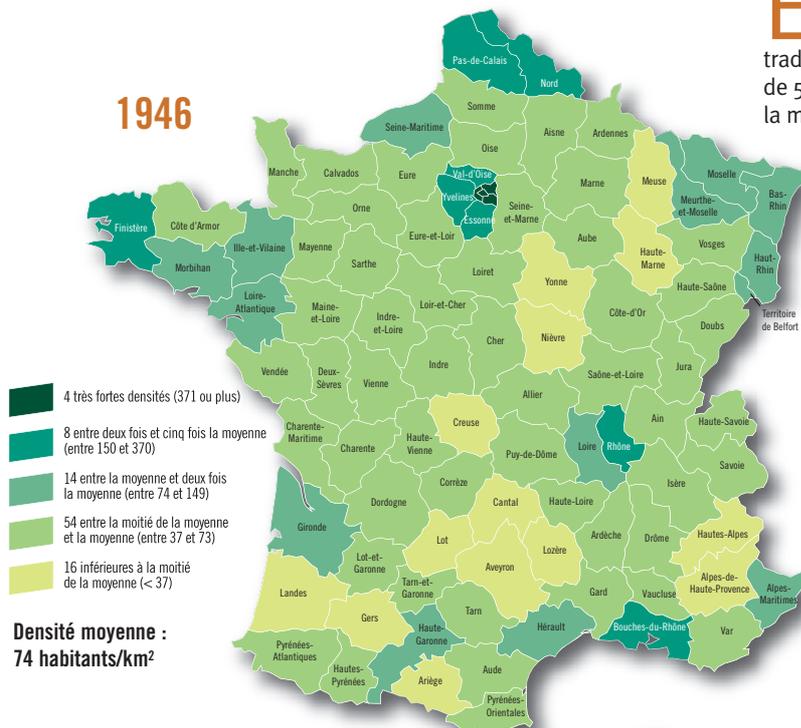
Macrocéphalie : situation d'un territoire caractérisée par la présence d'une agglomération principale qui regroupe une part importante de la population de ce territoire.

Para-urbanisation⁷ (ou périurbanisation d'agglomération) : processus conduisant au peuplement d'espaces de morphologie rurale situés au-delà des unités urbaines et dont une proportion importante de la population active occupée vient exercer quotidiennement ses activités professionnelles dans l'agglomération..

Périurbanisation : urbanisation qui s'étale sans discontinuité à partir de la ville-centre.

Les évolutions de la densité de la population en France selon les départements

1946



En l'espace de soixante ans, la densité moyenne en France métropolitaine est passée de 74 à 112 habitants au km², chiffre qui traduit l'augmentation du peuplement français de 51 %. En comparant les densités par rapport à la moyenne, se constatent :

- ▶ Un quasi-doublement des départements relativement très peu densifiés, de 16 départements en 1946 à 30 en 2006.
- ▶ Une forte diminution du nombre de départements relativement peu denses, de 54 départements à 33 en 2006.
- ▶ Une augmentation du nombre des départements relativement denses, de 14 départements en 1946 à 20 en 2006.
- ▶ Une quasi-stabilité des départements relativement très denses, de 8 départements en 1946 à 6 en 2006.
- ▶ Une augmentation des départements à très hautes densités, de 4 en 1946 à 7 en 2006, tous en Île-de-France.

2006



Les départements d'outre-mer			
	Population au 1/01/2006	superficie km ²	densité habitants/km ²
Guadeloupe	447 000	1 705	262
Martinique	399 000	1 080	369
Guyane	202 000	83 543	2
La Réunion	784 000	2 507	313

Population & Avenir

35, avenue Mac-Mahon
75017 Paris

www.population-demographie.org

© Gérard-François Dumont, Hubert Montfort.

Cf. également pages 4 à 7.

Cette dernière page est libre de reproduction à fins d'enseignement, sous forme de photocopie ou de transparent, sous réserve de conserver l'indication des sources.